

dre par maladie trois fils à peine hors du berceau , et qu'elle avoit eus de *Chilpéric*. Elle ne songeoit pas sans dépit que ce prince occuperoit un trône qu'elle avoit destiné à ses enfans. On apercevoit si bien le chagrin jaloux de *Frédégonde* , et ce qu'elle désiroit, qu'un de ces misérables qui manquent rarement dans les cours dépravées accusa *Clovis* d'avoir fait empoisonner les trois fils de la reine. Le prince fut mis en prison. On fit une espèce de procédure. Pendant qu'elle s'instruisoit , on le trouva mort , ayant un poignard auprès de lui , afin de faire croire qu'il s'étoit percé lui-même. De peur que la reine *Audovère* ne fût rappelée par *Chilpéric* , qui paroissoit quelquefois ne l'avoir pas entièrement oubliée , et qu'elle ne donnât sur ces événemens de tristes lumières , on la fit aussi mourir. Par là *Chilpéric* se trouva à la merci d'une femme ambitieuse et cruelle , qui avoit fait périr toute sa famille. Lui-même fut assassiné en revenant de la chasse. On attribue encore ce crime à *Frédégonde*. Elle le comit , dit-on , pour n'être pas punie d'une intrigue amoureuse qu'elle avoit imprudemment laissé apercevoir à son mari.

On la croiroit perdue : peu aimée des sujets de son époux , exposée au ressentiment de *Brunehaut* , qui s'étoit rendue toute-puissante en Austrasie , et ayant pour défense un enfant de quatre mois , dernier fruit de son union avec *Chilpéric*. Dans cette extrémité , elle se jette entre les bras de *Gontran* , roi d'Orléans , oncle et parrain de *Clotaire* , son fils. Il les prend l'un et l'autre sous sa protection ; mais il